

Élections municipales 2026 La Teste-de-Buch

Questions aux candidats

Question 2 : Le Canelot

Réponse de Thierry Gouaichault

Encore une fois, il convient pour la Commune d'assumer pleinement ses responsabilités sur ces différentes structures, même si concernant la digue de la Maline et l'écluse, la question doit selon moi, être traitée d'une manière plus globale avec le traitement de la Maline.

C'est pour mon équipe, une urgence à traiter ces sujets, dès le début de la mandature, afin de maîtriser au mieux les risques d'accentuation de dégradations pouvant entraîner des inondations aux conséquences dramatiques.

Ce travail devra être réalisé avec des entités compétentes dont le SMPBA.

A propos du financement, des études menés par le SMPBA en novembre 2023, doivent servir de base de travail, mais à réévaluer si besoin.

Concernant le Canelot à proprement parlé, il me semble utile dans cet environnement touristique qui doit demeurer maîtrisé, de donner une belle image de ce quartier et de cette spécificité. Nous en sommes loin, et cela impose dans un premier temps, de réaliser un nettoyage de la zone, avant d'envisager des travaux d'adaptation. Il serait utile à ce titre, si cela n'a pas déjà été fait, de prendre conseil auprès d'autres villes ayant ce type de structure. D'autre part, voir avec votre association mais aussi d'autres associations et riverains, si des propositions sont envisageables ou ont déjà été envisagées.

Réponse de Marc Muret

Le Canelot

Pour commencer, mon équipe et moi-même considérons le Canelot comme un ouvrage de génie civil portuaire unique sur la Côte Aquitaine et dont la valeur patrimoniale et historique mérite d'être mise en valeur.

Aujourd'hui, le Canelot présente un état de délabrement avancé. Sans intervention prochaine, le Canelot est en péril

Le Budget primitif pour 2026 a réservé la somme de 300 000 euros pour engager en urgence des travaux de confortement de la digue séparant la Maline du Canelot. Bien entendu, j'entends avec ma future équipe municipale exécuter ce budget car les interventions d'urgence sur l'écluse de la Maline ont été si mal réalisées qu'elles sont la cause d'une hauteur anormale de l'eau de la Maline qui fragilise grandement cet ouvrage.

Une fois cet effort réalisé, restera le reste du linéaire du Canelot à réparer, avec un curage nécessaire.

La ville ne pourra supporter en un seul exercice les charges d'investissements nécessaires pour la réfection globale du Canelot de bout en bout. Il pourrait plus volontiers s'agir d'un

investissement par tranche de l'ordre de 200 à 250 000 euros par an sur 5 exercices budgétaires.

Pour autant, je ne me vois pas en tant que maire de la Commune agir en engageant une telle dépense sans qu'elle soit conditionnée à un intérêt public local avéré. En effet, si cette réfection est d'intérêt général, elle doit bénéficier à l'ensemble de nos contribuables et concitoyens et il convient donc que le Canelot réhabilité sorte de la confidentialité pour offrir un itinéraire de balades ouvert à tous, balisé et aménagé. Les rives du Canelot présentent actuellement des disparités foncières très fortes et il va de soi qu'une telle démarche ne pourra s'enclencher qu'à la faveur d'un très large et franc consensus des riverains.

Si nous parvenons à cette issue favorable pour la commune, les riverains et les usagers, et je suis sûr que nous pourrons y parvenir au moyen de valorisations inédites.

Restera à régler pour l'avenir les conditions pérennes d'entretien et de gestion de l'ouvrage.

La Maline

Dans notre esprit, La Maline, ouvrage d'épuration de l'eau de mer, est un ouvrage indispensable à la pérennité de l'activité ostréicole. C'est pourquoi, ayant vocation à servir à l'activité portuaire, elle a tout naturellement sa place dans le domaine portuaire.

C'est donc une anomalie que la Maline du Canelot soit aujourd'hui encore privée. L'ensemble des acteurs qui soutiennent l'activité ostréicole traditionnelle devront prendre leur responsabilité et contribuer aux travaux nécessaires avant le transfert, en bonne logique, vers le SMPBA.

La Ville de La Teste ne peut rester indifférente au sort et au destin ostréicole de son Port et nous proposerons d'amorcer le co-financement en abondant à hauteur de 20 % des sommes nécessaires à la remise à niveau de l'ouvrage. Il va de soi que le mode de gestion et d'accès à l'eau des différents professionnels devra se faire en toute transparence et permettre, là encore, une gestion pérenne de l'ouvrage.

Réponse de Patrick Davet

Plusieurs actions concrètes ont déjà été engagées par la commune :

- Installation d'un système d'alarme de niveau d'eau à proximité de l'écluse ;
- Réfection partielle de l'écluse (éléments métalliques et bois) ;
- Enlèvement récent d'épaves de bateaux.

Comme indiqué précédemment, une enveloppe de 300.000 € inscrite au budget 2026 permettra de reprendre la digue entre le Canelot et la Maline et de traiter les désordres les plus urgents.

Par ailleurs, un projet global de rénovation des digues et de remplacement de l'écluse du Canelot est actuellement à l'étude avec le SIBA, afin d'aborder l'ensemble du secteur de manière cohérente : avenue des Ostréiculteurs, maline, berges et organisation des places de bateaux.

Des pré-chiffrages réalisés en 2024 évaluent notamment le remplacement et l'automatisation de l'écluse du Canelot à environ 1 M€, et l'aménagement global du site à près de 2 M€ de la digue nord du quartier, le SIBA assume sa responsabilité, hors ouvrages strictement ostréicoles, et a déjà procédé à des renforcements, notamment par des dispositifs de type boudins et des opérations récentes de réensablement vers le secteur des Bordes.